



PAYS : République du Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

CREDIT IDA : N°72130-CM

INTITULE DE LA MISSION : Services d'un Consultant - firme en vue de l'élaboration des plans d'actions de gestion environnementale pour les infrastructures retenues par le Conseil Régional de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG).

N° DE REFERENCE DANS LE PPM (STEP) : CM-MINDDEVEL- 471114-CS-CQS.

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET RESTREINT

N°000009 /ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/2025 DU 13 AVR 2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME SUR ACCORD-CADRE EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS D'ACTION DE GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR LES INFRASTRUCTURES RETENUES PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES

La Région de l'Adamaoua est l'une des dix (10) régions que compte la République du Cameroun. Avec une superficie de 63 701 km² et une population estimée à 884 289 habitants en 2005, elle a connu un impressionnant accroissement au cours des dernières décennies avec l'hypothèse d'un taux de croissance annuel de 2,8%. Elle est constituée de cinq (5) départements (Djerem, Faro et Déo, Mayo Banyo, Mbéré et Vina) et de vingt-un Arrondissements/Communes. Elle occupe une position centrale stratégique de transition Nord - Sud et Est - Ouest aussi bien à l'échelle régionale, nationale qu'internationale (RCA, Tchad).

Située entre le 6^e et le 8^e degré de latitude Nord et entre le 11^e et le 15^e degré de longitude Est, la Région de l'Adamaoua a une superficie de 63 701 km². Elle est constituée, dans l'ensemble, de hautes terres qui la traversent et s'étendent d'Ouest en Est entre la République Fédérale du Nigeria et la République Centrafricaine. Sa situation médiane entre les parties Nord et septentrionale du Cameroun fait qu'elle soit limitée :

- ✓ Au Sud par les Régions du Centre et de l'Est ;
- ✓ A l'Ouest par les Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest ainsi que par la République Fédérale du Nigeria ;
- ✓ A l'Est par la République Centrafricaine ;
- ✓ Au Nord par la Région du Nord.

La Région de l'Adamaoua présente de par son étalement en latitude, une extrême diversité de paysages, d'écosystèmes, de zones géomorphologiques et climatiques recoupées en deux grandes zones agro- écologiques aux caractéristiques physiques spécifiques (topographie, géomorphologie, climat, ressources en eau, sol, couvert végétal, etc.). Il s'agit de :

- ✓ La zone soudano-sahélienne ou Zone I : Elle est comprise entre le 8^e et 13^e degré de latitude Nord ;
- ✓ La zone des hautes savanes guinéennes ou Zone II : Elle se situe entre le 4^e et le 8^e degré de latitude Nord.

La Région de l'Adamaoua dispose par ailleurs d'infrastructures particulières à l'instar de l'Université de Ngaoundéré, d'un Centre Hospitalier Régional (CHR) et d'un Hôpital Régional, de nombreux ouvrages hydrauliques tels que les adductions d'eau, les forages à énergie solaire et à motricité humaine, d'un réseau routier plus ou moins entretenu et ferroviaire, d'un grand potentiel en termes de ressources naturelles et culturelles.

Malheureusement, ce potentiel et ces infrastructures ne sont pas exploités de manière durable pour booster le développement de la Région, d'où la nécessité d'y promouvoir un développement durable et inclusif.

Le Conseil Régional de l'Adamaoua a adopté en 2023 son Plan Régional de Développement pour la période 2022-2026 (PRD/AD26). Le PRD/AD26 a pour objectif principal de promouvoir un développement harmonieux de la région en agissant sur l'éducation, la santé, la formation, l'accès aux commodités de base et le renforcement du tissu économique tout en préservant les ressources naturelles et en assurant un environnement sain aux populations.

Les objectifs spécifiques du PRD se déclinent comme suit :

- ✓ Renforcer la participation citoyenne dans les processus choix et de mise en œuvre des politiques publiques dans la Région ;
- ✓ Renforcer les capacités de l'institution régionale sur les aspects de l'organisation, des ressources humaines, des ressources financières, du patrimoine et des relations que la Région entretient avec différents acteurs de développement ;
- ✓ Améliorer en qualité et en quantité les infrastructures de la région de façon à favoriser le développement de l'industrie locale ;
- ✓ Moderniser le système de production agricole, pastorale et halieutique à travers une meilleure maîtrise de ressources en eau et le développement d'infrastructures adéquates ;
- ✓ Accroître l'offre d'éducation en favorisant l'enseignement secondaire technique ;
- ✓ Améliorer la couverture sanitaire et approfondir la lutte contre la malnutrition ;
- ✓ Promouvoir les emplois dans la région à travers les approches HIMO et une offre de formation professionnelle accrue ;
- ✓ Viabiliser et opérationnaliser le dispositif institutionnel et organisationnel du Conseil régional.

Sur la base des orientations de son PRD, le Conseil Régional de l'Adamaoua s'accordera avec l'UGP sur une liste d'infrastructures intercommunales résilientes au climat à financer par les subventions qui lui seront accordées dans le cadre des sous-composante 1.3 (b) et 2.3. L'assistance technique réalisera en fonction du besoin les études d'impact environnemental et les PGES requis pour la période 2025 et 2026. Il faut noter que des travaux entre le Conseil Régional et l'UGP certaines infrastructures identifiées seront réalisées en 2025 et d'autres nécessitant des études plus importantes le seront en 2026 et 2027.

Il est important de noter que à la phase de préparation un certain nombre de risques et enjeux environnementaux et sociaux potentiels avaient été identifiés. Particulièrement pour la sous composante 1.c : Construction et réhabilitation des infrastructures régionales, il s'est agi de :

- ✓ Risques de conflits ;
- ✓ Risques d'afflux de la main d'œuvre ;

- ✓ Risque de perte de la mise en valeur et déplacements involontaires des populations,
- ✓ Risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles ;
- ✓ Risques de pollutions diverses ;
- ✓ Risques d'atteinte à la biodiversité et de la perte du couvert végétal,
- ✓ Risque l'accroissement du braconnage ;
- ✓ Risque d'atteinte aux patrimoine culturel et archéologique ;
- ✓ Risque de marginalisation des groupes vulnérables ;
- ✓ Risque de perturbation du Traffic et des distributions du service d'eau potable et d'électricité lors de certains travaux.

La mission de l'assistance technique auprès du Conseil Régional veillera à ce que toutes les infrastructures qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous-composante 1.3 (b) et 2.3 dans la Région de l'Adamaoua s'alignent d'une part sur la législation camerounaise en matière d'évaluation environnementale, et d'autre part respectent le Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale.

Il s'agira pour la Consultant/Firme de :

- Elaborer le cas échéant sous la supervision de l'UGP les Termes de référence pour la réalisation des études d'évaluations d'impact ;
- Assurer la soumission des TDR et le paiement des frais y relatifs à l'autorité compétentes ;
- Organiser à sa charge les audiences et consultations publiques, conformément à la réglementation en matière d'évaluation environnementale et aux exigences du CES ;
- Réaliser les études environnementales et sociales conformément au guide de réalisation des études d'impact environnemental et social, à l'arrêté N°0002/MINEPDED du 08 février 2016, définissant le canevas type des termes de références et le contenu de la Notice d'Impact Environnemental (NIE), et aux exigences du CES ;
- Soumettre les rapports des études finalisés à l'examen des organismes habilitées et s'assurer de leur validation jusqu'à la délivrance des certificats/Attestations de conformité environnementale ;
- S'assurer de l'obtention des certificats/attestations de conformités environnementale et sociale auprès de la Mairie pour les cas des Notices d'Impact Environnemental ou du Ministère en charge de l'environnement pour les Etudes d'impact Environnemental et Social (sommaire stratégique ou détaillé), selon les cas ;
- Sur la base de l'étude d'évaluation E&S validée par l'UGP, Elaborer/développer un PGES qui intègre le programme de renforcement des capacités des parties prenantes¹ impliquées dans le cadre du suivi et de la surveillance des Plans de Gestion Environnementale et Sociale et des aspects de résiliences au changement climatique ;

La durée de mission est de vingt-quatre (24) mois, à partir de la date de signature du contrat.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Coordonnateur National du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes

¹ Le cabinet ne prendra pas en compte les services déconcentrés de l'Etat dont le renforcement des capacités est assuré par l'UGP dans le cadre de la sous-composante 2.1

(PROLOG) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles « Consultants » à faire part de leur intérêt à fournir les Services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services (références concernant l'exécution de contrats analogues).

Le Consultant sera sélectionné sur la base des critères suivants :

a. Critères généraux :

- Le Consultant doit être une Firme ou Bureau d'Etudes, légalement constituée et justifiant des compétences et expérience(s) avérées ;
- Avoir une existence juridique et la capacité de contracter ;
- Disposer d'une trésorerie établie de manière à prendre en charge le préfinancement des activités en attendant la mise en paiement des prestations ;
- Justifier d'un agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

b. Expérience générale du Consultant-Firme :

- Justifier d'une expérience avérée années dans la conduite des études dans l'un des domaines suivants : environnementale, climatique, sociale, agrosylvopastoral, forestière, en hydrologie/hydrogéologie, ou d'infrastructures, toutes autres de domaines de complexité similaires.

c. Expériences spécifiques du Cabinet pour la réalisation des missions similaires :

- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) missions dans la conduite des études environnementales et sociales des projets d'infrastructures communautaires dans différentes zones agroécologiques du Cameroun.
- Une expérience avérée dans la conduite des études d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et vulnérabilité ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la conduite des plans d'Actions environnementale et sociale des projets d'infrastructures communautaires liés aux problématiques sur les aspects de vulnérabilité et adaptation aux risques et changements climatiques basées sur les écosystèmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 5^e édition, révisée en septembre 2023, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » telle que décrite dans le paragraphe 7.11 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » 5^e édition, révisée en septembre 2023.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le quotidien Cameroun Tribune, soit le 23 AVR 2024, à 15 heures 30 minutes (heure locale par mail (Fichier PDF) et devront comprendre les documents suivants :

- La lettre de soumission détaillée, faisant ressortir les capacités spécifiques du Consultant qui l'aideront à réussir sa mission ainsi que la collaboration avec les principales parties prenantes ;
- La présentation et organisation de la Firme ;
- Les références générales du Consultant dans la conduite, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions de gestion environnementale et sociale ;
- Les références spécifiques dans l'élaboration des plans d'actions de gestion environnementale pour les infrastructures ;
- Les références du Consultant dans la conduite des missions similaires ;
- Les Agréments à jour délivrés par le (s) administrations compétentes ;
- Le curriculum vitae (CV) du Chef de Mission proposé mettant en exergue les expériences similaires, daté de moins de trois (03) mois, signé et mentionnant ses adresses complètes (boîte postale, téléphone, e-mail etc.), les copies certifiées des diplômes, attestations et/ou certificat de travail, ainsi que les copies des contrats similaires (1ères et pages de signatures) ;

N.B : Pour être validé, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de la première page et la dernière page signé. Ces références devront être claire et lisibles ;
- Les photocopies des procès-verbaux de réception, ou des certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou attestations de main levée de caution de bonne fin.

NB : *Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR. Seuls les dossiers électroniques respectant le format ci-dessus indiqué seront évalués.*

Et porter la mention :

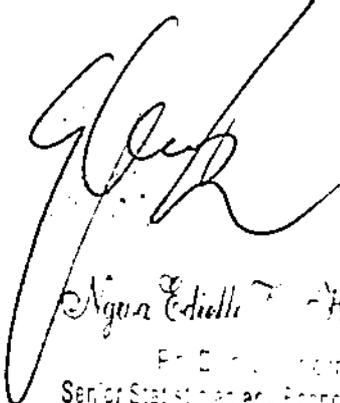
« AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 000004 /ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/2025 DU 03 AVR 2025
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME SUR ACCORD-CADRE EN VUE DE
L'ELABORATION DES PLANS D' ACTIONS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR LES
INFRASTRUCTURES RETENUES PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE DU
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Yaoundé le 03 AVR 2025

LE COORDONNATEUR NATIONAL

Adresses courrier électronique :

- Coordo.prolog@minddevel.gov.cm ;
- spm.prolog@minddevel.gov.cm
- emeguidejeanjacques@yahoo.fr
- enblanche2002@yahoo.fr


Ngwa Edielle H. Jackson
 Pr. Ed. Ingénierie
 Senior Statistician and Economist Engineer